



Devis technique

Lulu Hughes & Breen LeBoeuf + 3 musiciens

Sonorisation:

- console 24 entrées - 6 auxiliaires (minimum)
- 2 EQ 1/3 d'octave (salle)
- 3 EQ 1/3 d'octave (moniteur)

Unité de traitement:

- 1 reverb digital (Lexicon, TC) - minimum 8 canaux de compression en insertion
- 1 delay digital (TC D-Two) - 3 noise gates en insertion
- 1 multi-effets (Lexicon, Yamaha, TC)

Moniteurs:

4 X "45 degrés" (minimum 5 mixes) **P.A.:**

Système 3 voies actives minimum, d'une puissance suffisante pour le nombre de spectateurs.

Microphones:

- 2 Senheiser 421 - 2 Shure SM57
- 3 AKG 451 - 2 EV 408
- 4 boîtes directes actives BSS ou Radial - 12 tripieds

Praticable:

2 X 8' X 8' X 8 pouces

Backline (si applicable) :

- 1 ampli de guitare à lampes : Peavy Delta Blues, Fender Blues Junior
- 1 ampli de basse à lampes : Ampeg SVT Classic et cabinet 4 X 10 pouces ou l'équivalent
- 1 ampli de claviers multi entrées : AER ou l'équivalent

Pour Lulu Hughes :

- set de in ears (autant que possible)
- si pas de in ears, 2 wedges (moniteurs) devant
- 1 micro sans fils
- 1 pied de micro droit à embase ronde

Personnel:

Le diffuseur doit fournir 1 sonorisateur, 1 éclairagiste et 1 aide.

Autres exigences

Loge pour l'artiste et son personnel :

L'employeur s'engage à fournir à l'artiste et à son personnel une loge ou un local propre et sécuritaire pour leur usage personnel et pour y remiser leurs effets personnels durant la période de l'engagement.

- 1 table avec 6 chaises et un grand miroir
- salle de toilette privée à proximité
- 5 serviettes
- 12 boissons gazeuses (Coke, Sprite Diète)
- 2 bouteilles d'eau Perrier
- 1 cafetière et son nécessaire
- 12 bouteilles d'eau de source format 500 ml
- 12 bières fraîches
- 1 bouteille de vin blanc
- 1 bouteille de vin rouge
- Fruits frais + fromages + grignotines (Chips, noix, etc.)

TRÈS IMPORTANT

- Il est très important pour la réussite du spectacle que l'Artiste soit en contact direct avec le public. Pour cette raison, il est « **STRICTEMENT INTERDIT** » d'avoir des espaces libres (c.-à-d. : piste de danse ou autre) entre la scène et les spectateurs.
- Interdire au public d'offrir quoi que ce soit à l'Artiste (boissons alcoolisées ou autres) durant le spectacle.
- **Pour toutes questions, contactez Philippe Cournoyer au (514) 840-9697 # 200**